



Plainte abusive pour violence

Par **Lorence**, le **31/01/2008 à 18:43**

Bonjour, rnDepuis longtemps nous rencontrons des problèmes avec notre office HLM, lundi matin mon compagnon s'est emporté et a eu une altercation avec un employé. On vient d'apprendre que celui-ci a eu un ITT de 7 jours et a porté plainte contre mon compagnon. Cependant il n'ya eu aucun contact physique et un autre employé et moi-meme en sommes témoin. Seulement mon témoignage ne compte pas et la position de l'employé est délicate car il craint de se mettre a dos son employeur. J'aimerais savoir si mon compagnon peut etre accompagné par un avocat ou une autre personne pendant sa convocation au commissariat ? Quels sont également les suites qui vont être données ? Comment faire valoir notre version ? Je suis actuellement enceinte de 5 mois et très stressée par cette histoire j'ai besoin de savoir les poursuites qui risquent d'être engagés contre mon compagnon ?rnMerci pour votre réponse